



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JANVIER 2020

L'assemblée générale annuelle clôturant l'exercice 2019 s'est tenue le mercredi 22 janvier 2020 à Montpellier.

Le SAPNSC souhaite la bienvenue aux délégués présents, représentants toutes les bases du GH et l'échelon central.

1 - Bilan des délégués présents :

Ajaccio	Pascal Maheux
Anney	Frédéric Virello
Bastia	Sébastien Rouget
Besançon	Stéphane Deschamps
Bordeaux	Arnaud Monchecourt
Cannes	Frank Edwards & Gilles Lossouarn
Clermont Ferrand	Frédéric Blyweert
ECGH	Xavier Roy & Yvan Commene
Granville	Pascal Sciberras
Grenoble	Vincent Victoire
Guadeloupe	Nicolas Roudot
Guyane	Michel Lamarre
La Rochelle	Franck Bondi
Le Havre	Éric Guyot
Lorient	Frédéric Gautier
Lyon	Patrick Clément
Marignane	Emmanuel Jantroy
Martinique	Florence Moras
Montpellier	Franck Garda Flip
Paris	Philippe Dufefoi
Pau	Didier Mengual
Perpignan	Patrick Saves
Quimper	Philippe Guyot
Strasbourg	Jean Pierre Founé

La présence de tous les délégués pour la troisième fois consécutive, a permis la tenue d'une assemblée constructive où chaque base ou entité a pu s'exprimer librement à l'écoute de tous. De nouveaux délégués ou suppléants (Guadeloupe, Besançon, Grenoble, Clermont Ferrand & Bastia nous ont rejoint pour la 1^{ère} fois).

2 - Rapport moral du secrétaire général

Le secrétaire général après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, remercie tous ceux qui ont accepté de faire la route en se regroupant au mieux pour réduire les frais de transport pour la troisième année entièrement à la charge du syndicat. L'utilisation de moyens de transport en commun a été la règle, nous permettant de réduire les coûts.

L'année écoulée a été marquée par des faits tragiques qui nous ont tous touchés (Grenoble et Dragon 30). Nous déplorons le manque d'information générale de la part de nos directions, dans l'attente des différents rapports officiels à venir.

Les points particuliers à noter pour l'année écoulée sont les suivants :

- Amélioration de l'accueil des nouveaux navigants ; il existait autrefois un livret à cette intention, aujourd'hui pilotes et mob intégrant le GH sont en manque d'informations.
- Poursuite des négociations pour la grille indiciaire des contractuels
- Correction du forfait mensuel d'heures (36h25 min devenues 36,25 au lieu de 36,416)
- Paiement des RC et des interventions de nuit (à compter du 1^{er} janvier 2020) pour les personnels BSPP.
- Attente des 2 recours auprès du Conseil d'état
- Attente de décision pour le maintien opérationnel de la flotte du GH suite au dernier accident.

3 – Bilan financier.

Année très chargée, le trésorier et l'ensemble du bureau remercient les 166 adhérents qui nous font confiance, représentant 77 % des navigants du GH. Ce résultat est le fruit du travail de nos correspondants sur site, vos délégués SAPNSC.

Outre les déplacements habituels (CCP, CTS, Commission aéronautique), 2019 aura été marqué par des frais d'avocat conséquents, mais nécessaires pour des recours intéressant tous les navigants du GH :

- refus de droits à la veuve d'un navigant décédé (Conseil d'État)
- recours sur le projet de service à l'instar des navigants de la BASC (IDO, majoration des samedis)

4 – Renouvellement futur de membres du bureau

Nous remercions les 2 volontaires souhaitant participer aux délibérations du bureau dans l'éventualité des remplacements à venir l'an prochain. Cela permettra une transmission de savoir progressive.

A la prochaine AG, le poste de secrétaire général adjoint branche pilote sera vacant par le départ en retraite de Michel LAMARRE.

5 - Cotisation 2021

Maintenue à 140 €, nous souhaitons le maintien de ce montant décidé l'an passé pour les années à venir.

Afin de faciliter la comptabilité et la gestion du trésorier, il est rappelé que nos adhérents doivent remettre leur chèque en début d'année. Si nécessaire, chacun a la possibilité de régler en plusieurs chèques, vos délégués sont là pour vous faciliter cette éventualité. Le trésorier reste également toujours à votre écoute.

6 – Modifications des statuts

Une actualisation de nos statuts, proposée à tous les délégués, a été votée lors de la précédente AG, visant à améliorer le fonctionnement de notre entité. Un changement de domiciliation interviendra ultérieurement à nos recours judiciaires, afin de nous rapprocher de Nîmes. Ces nouveaux statuts, maintenant déposés seront mis en ligne sur notre site internet.

7 – Dossiers en cours

Grille indiciaire contractuels, paiement des RC en 2020 : suite à l'entrevue avec le directeur ce 20 janvier, vous avez pu suivre sur notre dernière info l'avancée de ce dossier. Nous aurons prochainement rendez-vous avec la direction à ces sujets et tiendrons informés nos adhérents.

Renouvellement et remise à niveau de la flotte : les dernières orientations dont vous avez pu entendre parler (achat de gros porteur par des crédits européens, bambi bucket, H 145 dernière version...) ne sont pas concrétisées, sur la fin de crédit 2019. Le Directeur Général nous a confirmé la nécessité d'établir un cahier de charges pour l'achat d'une machine. Celui-ci sera finalisé très prochainement, avec pour objectif l'achat d'un nouvel hélicoptère fin 2021.

Avenir des retraites : basculeront en 2022 dans le nouveau système de R.U la génération née à partir de 2004, et en 2025 pour ceux nés à partir de 1975. Le R.U couvrira l'ensemble des assurés et se substituera ainsi aux 42 régimes de retraite existants dont le régime général. Certaines catégories vont conserver le bénéfice de caisses de retraite complémentaire autonomes et obligatoires dont la CRPNAC (grâce à l'action du SNPL ...). Le futur formatage de la CRPNAC sera élaboré par son Conseil d'administration sous la tutelle du ministère des transports avec pour condition l'équilibre financier. Ceci devrait intervenir courant 2021 au regard de l'échéance du 1^{er} janvier 2022.

8 - Questions des bases

Les questions nombreuses ont été débattues et vos délégués seront en mesure de vous apporter la teneur des débats. Quelques réponses sont apportées sous le paragraphe suivant.

La dernière mise à jour du logiciel Arena a entraîné la dévalidation des FIM 2018, celles-ci doivent être validées à nouveau par les chefs de base pour permettre la prise en compte des FIM 2019 (CET, RC et RTT). Subsistent quelques « bugs » sur Arena, n'hésitez pas à les faire remonter et nous en informer.

Le futur « MANOPS », reprenant toutes nos règles d'emploi, suscite beaucoup d'interrogations. Participez activement à son élaboration, c'est la future « bible » des navigants, c'est maintenant qu'il faut agir et ne pas attendre sa validation pour le contester.

Ce document intégrera entre autres le RNC, les cycles de travail, les relèves équipage qui ont déjà suscité de nombreuses questions de la part des adhérents.

Nos délégués sont un maillon essentiel de communication dans notre univers éparpillé avec des bases éloignées, rapprochez-vous d'eux autant que possible, vous pouvez néanmoins toujours nous appeler en cas de besoin.

Bien cordialement à tous,

Pour le bureau syndical :

Le Secrétaire Général
Xavier ROY



Le Secrétaire
Frédéric Virello

